



Espace Socio Culturel du Sud Nivernais
35 Avenue du 8 mai
58240 ST PIERRE LE MOÛTIER
Tél : 03.86.37.20.58
mail : cs.stpierre@wanadoo.fr

Accueil de loisirs mercredi



Pour tous les enfants scolarisés Maternelle et Élémentaire

Amplitude d'ouverture : 7h à 18h30

Lieu d'accueil : Espace Socio Culturel du Sud Nivernais
(35 avenue du 8 mai, 58240 Saint Pierre le Moûtier)

Différentes possibilités d'accueil :

Journée Complète	½ journée matin		½ journée après-midi	
Avec repas	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
Arrivée entre 7h00 et 9h00 ou par navette. Départ entre 16h30 et 18h30 ou par navette	Arrivée entre 7h00 et 9h00 ou par navette Départ entre 13h15 et 13h45 <i>de l'école du bourg (place de l'église)</i>	Arrivée entre 7h00 et 9h00 ou par navette Départ entre 12h00 et 12h15 <i>de l'école du bourg (place de l'église)</i>	Arrivée entre 12h00 et 12h15 <i>à l'école du bourg (place de l'église)</i> Départ entre 16h30 et 18h30 ou par navette	Arrivée entre 13h15 et 13h45 <i>de l'école du bourg (place de l'église)</i> Départ entre 16h30 et 18h30 ou par navette

Transports :

Des transports sont organisés au départ des communes adhérentes (matin et soir) pour favoriser l'accès aux activités. Pour bénéficier du service, vous devez inscrire votre enfant au préalable.

Il n'y a pas de navettes possibles entre 12h et 14h.

Les transports sont mis en place en fonction des inscriptions, il est important de respecter les horaires et de prévenir en cas d'absence.

	Chantenay St Imbert Place de l'église	Azy Le Vif Place de L'église	Luthenay- Uxeloup Les Bruyères Radon Place de la Mairie		Livry Place de la Mairie	Langeron Place De l'église	Mars/allier Place de la Mairie
Matin	8h00	8h20	8h15	8h10	8h30	8h20	8h10
Soir	17h45	17h50	18h00	18h05	17h15	17h25	17h30

Repas / Goûter :

Les repas sont pris dans les locaux de la cantine scolaire du bourg à partir de 12h et fournis par la société ANSAMBLE. Pour bénéficier des repas, l'enfant doit être inscrit. **Tout repas commandé sera facturé.**

Le goûter est pris à l'accueil de loisirs (*hors activités extérieures*) et fourni par l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais.

Activités :

Si votre enfant participe à une activité extérieure (ex : foot, musique...) sur Saint Pierre le Moûtier, il pourra être accompagné sur le lieu d'activité à condition de l'avoir notifié au préalable lors de l'inscription.

Modalités d'inscriptions :

Vous pouvez inscrire votre enfant :

- En vous rendant à l'accueil pour obtenir un formulaire d'inscription.
- En remplissant le formulaire d'inscription via notre site internet <http://www.csi-stpierre.fr>

Les inscriptions seront validées par mail

Clôture des inscriptions le vendredi précédent à 12h

Pour répondre aux exigences des différents organismes partenaires, il est indispensable que la fiche sanitaire et autres autorisations soient complétées aussi précisément que possible et remis à l'accueil de l'Espace Socio Culturel avant toutes inscriptions.

Modalités de règlements :

Une facture sera adressée aux familles à la fin de chaque mois et le règlement s'effectuera par chèque à l'ordre de l'Espace Socio Culturel, en espèces ou par virement (IBAN sur facture). Le règlement peut être remis aux animateurs de l'accueil de loisirs, à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de l'Espace Socio Culturel. Vous pouvez régler par chèque CESU dématérialisé avec notre numéro adhérent (fourni sur demande) via votre espace personnel.

Conditions financières :

Quotient familial	1/2 journée SANS repas		1/2 Journée AVEC repas		Journée AVEC repas	
	Communes adhérentes	Communes extérieures	Communes adhérentes	Communes extérieures	Communes adhérentes	Communes extérieures
0 à 450 €	2,80 €	3,80 €	6.00 €	7.00 €	8.00 €	9.00 €
451 € à 700 €	3,80 €	4,80 €	7.00 €	8.00 €	10.00 €	11.00 €
701 € à 850 €	4,80 €	5,80 €	8.00 €	9.00 €	12.00 €	13.00 €
À partir de 851 €	5,80 €	6,80 €	9.00 €	10.00 €	14.00 €	15.00 €

L'adhésion 2027 à l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais est valable du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027 **et est obligatoire** :

- **12 € par famille** Pour les familles des communes adhérentes
(Azy le Vif, Chantenay Saint Imbert, Langeron, Livry, Luthenay-Uxeloup, Mars sur Allier, Neuville Les Decize, Saint Pierre le Moûtier, Toury Sur Jour et Tresnay).
- **14 € par famille** Pour les familles qui ne résident pas sur une commune adhérente à la structure.

Le Conseil d'Administration de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais a voté une mesure visant à exclure des accueils de loisirs, les enfants dont les familles ne se seraient pas acquittées des sommes dues.

⚠ Toute absence non justifiée (par un certificat médical) et non signalée (48h ouvrées à l'avance) sera facturée en totalité.

⚠ Toute inscription (- de 48h ouvrées à l'avance) sera facturée en totalité même si le pique-nique est fourni par la famille.

Numéro de téléphone à joindre :

Espace Socio Culturel du Sud Nivernais : **03.86.37.20.58**

Pendant les jours et heures d'ouverture de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30) ou messagerie vocale.

Téléphone portable : **06.41.52.05.62** pour **prévenir les animateurs en cas d'urgence aux horaires de fermeture de l'accueil.**